

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Occitanie

Décision n° 33333 du 25 novembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale de l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne

NOR : INTJ1926751S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Occitanie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 939 du 31 juillet 2019 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2019;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 19 novembre 2019,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie d'Occitanie est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Gaillard Jean-Paul NIGEND : 109077

Marquier Michel NIGEND : 119996

Aurensan Patrick NIGEND : 118618

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Carra Gérard NIGEND : 142535

Rambinaising Nelly NIGEND : 324744

Piccoli Jean-Marc NIGEND : 257287

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Masson Jean-Philippe NIGEND : 256706

Fernandez Daniel NIGEND : 119185

Fernandez Jean NIGEND : 122510

Rey Eric NIGEND : 119034

Filhol Daniel NIGEND : 135027

Vigneau Jean-Claude NIGEND : 258377

Trévisson Franck NIGEND : 258232

Solomiac Christophe NIGEND : 257987

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Flores-Garcia Cyril NIGEND : 255298

Fernandes Rui NIGEND : 255247

Resse Emmanuel NIGEND : 355230

Gautard Jean-Luc NIGEND : 133337

Therme Abel NIGEND : 258136

Bascoles Géraldine	NIGEND : 253 542
Delente Jean-Marc	NIGEND : 327 937
Bigaran André	NIGEND : 70 542
Tejero Patrick	NIGEND : 134 857
Soltane Karim	NIGEND : 257 988
Puygrenier Emilie	NIGEND : 185 674
Arquier Alix	NIGEND : 336 944
Huguet Yoann	NIGEND : 318 622
Martins Guillaume	NIGEND : 239 922
Fabre Florian	NIGEND : 255 178

Article 2

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, l'adjudant de réserve :

Nougayrede Maryse NIGEND : 123 795

Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 novembre 2019.

*Le général de division, commandant
la région de gendarmerie Occitanie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne,*
J. PLAYS